

**Zeitschrift:** Technique agricole Suisse  
**Herausgeber:** Technique agricole Suisse  
**Band:** 59 (1997)  
**Heft:** 3

**Rubrik:** Nouvelles des sections ; Marché des machines

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**VD**



## Jeunes conducteurs de tracteurs:

## Cours pour obtenir le permis G

Les jeunes gens, dès 14 ans révolus (âge minimum, nés 6 mois après ou avant la date d'examen), appellés à

conduire un tracteur ou un autre véhicule à moteur sur la voie publique doivent être porteurs d'un permis de conduire de la catégorie G. Ce permis couvre également la conduite d'un cyclomoteur. Nos cours, d'une durée de deux après-midi, sont mis sur pied en collaboration avec un moniteur et la Brigade de la prévention routière. A la fin du 2<sup>e</sup> après-midi, les candidats passent l'examen sur place avec un expert du Service des automobiles.

**Prix du cours: membre ASETA: fr. 60.- (non-membre: fr. 90.-) + finance du Service automobiles: fr. 60.-.**

### Prochains cours à:

	1 <sup>er</sup> après-midi	2 <sup>e</sup> après-midi
Morges	Cours	Cours
Ecole d'agriculture de Marcellin	mercredi 23 avril 1997 de 13 h 30 à 16 h 30	mercredi 7 mai 1997 de 13 h 30 à 15 h 00. Examen sur place à 15 h 15
Moudon	Cours	Cours
Ecole d'agriculture de Grange-Verney	mercredi 14 mai 1997 de 13 h 30 à 16 h 30.	mercredi 28 mai 1997 de 13 h 30 à 15 h 00. Examen sur place à 15 h 15.
Yverdon	Cours	Cours
Chez Landi – Fenaco 48, av. des Sports 1400 Yverdon-les-Bains	mercredi 4 juin 1997 de 13 h 30 à 16 h 30	mercredi 18 juin 1997 de 13 h 30 à 15 h 00. Examen sur place à 15 h 15.

Inscrivez-vous sans tarder, **une semaine avant le cours** (places limitées), en retournant ce bulletin à:



**ASETA – 48, avenue des Sports – 1400 Yverdon-les-Bains – tél. 024 423 44 88**

Nom: (candidat) \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

Date de naissance: \_\_\_\_\_ Prénom du père: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

NPA, Lieu: \_\_\_\_\_

Tél: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

Membre ASETA: oui – non  
S'inscrit pour le cours à:  Morges  Moudon  Yverdon

## Assemblée générale

## Le témoin change de main

**Après 12 ans bien sonnés passés à la présidence de la section, Charly Roulin passe le témoin à Francis Jaquet, exploitant et entrepreneur agricole à Concise. La bonne fréquentation de l'AGRAMA aurait-elle privé l'assemblée générale de ses membres? Peut-être. Quoi qu'il en soit, la vie de la section va reprendre très prochainement avec une démonstration qui mettra en lice diverses méthodes, semis et machines pour la culture de la betterave sucrière, un suivi qui se terminera à la récolte.**

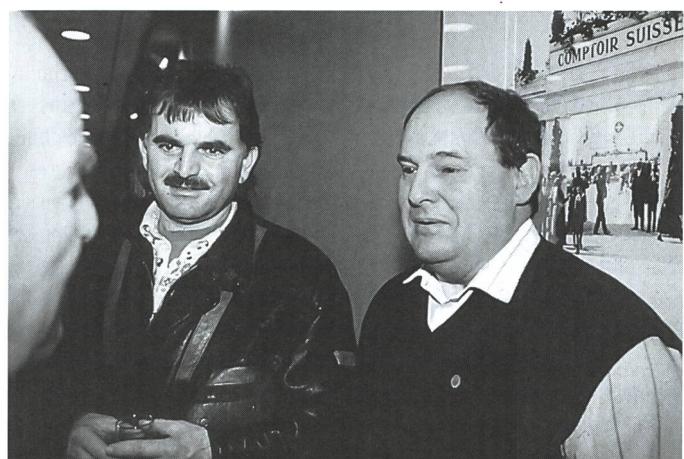


Francis Jaquet de Concise reprend le flambeau de la section VD.



20 ans au service de la section.  
Merci Monsieur le Président!

Bains. Entre l'accueil des délégués, la réservation des repas, des chambres ... les membres impliqués dans l'organisation n'ont guère eu le temps de chômer. Le président exprime sa reconnaissance à toutes celles et ceux qui n'ont ménagé aucun effort pour mener cette tâche à bien. Il résume



Nouveaux membres au comité: Michel Lugeon, maître agriculteur à Daillyens, et Olivier Gavillet, exploitant et entrepreneur en travaux agricoles, à Ursins.

l'AD, en évoquant les remous qui ont tourné autour d'une nouvelle appellation de l'Association; il confirme une fois de plus sa position et son désir de maintenir le nom et le sigle actuel de l'ASETA. Bonne nouvelle pour les membres: les cotisations de section ne subiront aucune augmentation.

Ch. Roulin poursuit en mentionnant les affaires courantes de la section: les cours de préparation au permis G pour jeunes conducteurs dont le nombre a doublé depuis 1995, les contrôles pour pulvérisateurs qui se déroulent à un rythme satisfaisant et le gymkhana de tracteurs, avec éliminatoires pour le Championnat suisse à Fehrlitorf, ZH. Il remercie également les distributeurs de produits lubrifiants, Agrola, Renens, Perrin – Carburants, Payerne, Petrol-Chamettes, Fribourg, Ruey-Termoplan, Nyon, et Simon SA à Bussigny pour les engagements qu'ils ont pris en 1996 vis-à-vis de la section.

Après 20 ans passés au service de la section vaudoise et 12 ans comme président, Ch. Roulin se retire «pour laisser la place aux jeunes» comme il dit, et adresse ses remerciements aux membres pour le soutien qui lui a été accordé tout au long de ces années. Francis Jacquet, exploitant et agriculteur à Concise lui succède comme président tandis que deux nouveaux membres prennent place au comité, en remplacement de membres sortants. Il s'agit de MM. Olivier Gavillet, exploitant et entrepreneur en travaux agricoles, à Ursins, et Michel Lugeon, maître agriculteur à Daillens.

Le secrétariat central de l'Association est représentée par Ueli Zweifel, rédacteur responsable de Technique Agricole qui profite de remercier une fois encore la section vaudoise pour son accueil chaleureux. Il évoque la nouvelle mise en page du journal, le premier jalon posé dans la restructuration préconisée par l'étude «ASETA 21». Il ajoute que ce remodelage est le fruit de la confiance que les membres témoignent à l'Association, des membres qui tiennent à l'indépendance de leur journal.

Le programme de la section vaudoise s'annonce bien: une démonstration

de cultures de betteraves sucrières commencera très bientôt dont le suivi testera différentes méthodes sur diverses parcelles. Technique Agricole s'en fera l'écho.

**GE**



## Assemblée générale

## Grande affluence à Collonge-Bellerive

**Réjouissant, le nombre des membres à l'assemblée générale de la section genevoise: une bonne centaine de participants s'étaient réunis pour écouter le président Emile Battiaz dresser le bilan de l'année écoulée et partager les soucis de l'agriculture genevoise – et suisse – avec l'auditoire.**

En quelques phrases, le président résume l'exercice passé en des termes plutôt sombres où il est question de chute de prix pour les bœufs et les céréales et de problèmes viticoles dûs à l'importation. De revendications en manifestations, les paysans se retrouvent à Berne où E. Battiaz assiste à l'échauffourée et en relate les différentes étapes. Il poursuit en évoquant une année 1996 «de grandes fusions et de grandes structurations» et qui sont tout autant de déséquilibres pénalisant les producteurs et entreprises apparentées à l'agriculture. Pour confirmer ses dires, l'Hebdo rapporte, dans son édition du 30 janvier, que Genève a perdu 30 000 emplois en 5 ans.

Le président fait un bref rappel des points soulevés à l'Assemblée des délégués de l'ASETA: il approuve l'indépendance de l'Association et de son journal et évoque les objectifs de l'association qui veut améliorer ses prestations en faveur de ses membres et clients. Quant au changement de nom, la section Genève ne se sent pas

très concernée et se déclare satisfaite de l'appellation actuelle.

L'avenir de la section recense son lot de préoccupations: la création de gîtratoires, une question qui revient régulièrement sur le tapis; la hausse de la TVA; les véhicules agricoles à 40 km/h et les exigences de sécurité qui y sont liées et les ristournes de carburant, thème abordé par W. Bühler, directeur de l'ASETA, apportant les précisions suivantes:

Vaud, Genève, Jura: les agriculteurs de ces cantons limitrophes – sans parler des cantons de Suisse alémanique et du Tessin – exploitent des terres sur sol étranger. Si les ristournes douanières sont toujours assurées aux agriculteurs, la nouvelle loi sur l'impôt sur les huiles minérales est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1997 et fait état de quelques modifications dont celle de supprimer les ristournes aux agriculteurs cultivant des terres

sur sol étranger. Ces modifications sont parvenues à l'ASETA le 10 avril 1996 pour consultation. Dans la prise de position que W. Bühler fait parvenir à l'instance compétente, il déclare que l'ASETA s'oppose à cette mesure pénalisant les agriculteurs concernés. Dans le cadre des prestations de service fournies aux membres de l'Association, il assure qu'une réclamation sera adressée à la Direction générale des douanes, en collaboration avec l'USP.

Présents à la réunion, M. Bärtschi du Musée Romand de la machine Agricole de Chiblins fait part du nouvel élan que le musée prendra grâce à de futurs projets et M. Delacuisine précise certaines modalités quant à la révision de la Loi sur l'aménagement du territoire. Et c'est par une fondue Bourguignonne – au boeuf genevois? – que se conclut la réunion.

## Marché des machines

### Joint-ventures

### Claas et Caterpillar

Claas KGaA et Caterpillar Inc. viennent de signer une déclaration d'intention ayant pour objet la création de joint-ventures pour la distribution ainsi que la fabrication de moissonneuses-batteuses et de tracteurs équipés de chenilles en Amérique du Nord et en Europe.

L'accord en cours de négociation prévoit la mise en place d'une joint-venture en Amérique du Nord afin de commercialiser et même de fabriquer ultérieurement plusieurs modèles de la nouvelle gamme de moissonneuses-batteuses Lexion récemment lancée par Claas. Tenant compte des attentes de la clientèle américaine, ces moissonneuses-batteuses seront commercialisées par le service de distribution Caterpillar sous la marque Caterpillar, au même titre que les tracteurs de la série Challenger.

Une autre joint-venture établie en Europe devra, dans un premier temps,

commercialiser les tracteurs Challenger de Caterpillar (200 CV et modèles plus puissants), et ensuite également fabriquer certains modèles. Ces tracteurs seront commercialisés par le service de distribution Claas sous la marque Claas, venant ainsi compléter la gamme existante de machines de récolte vendues par Claas.

La création effective des joints-ventures prévues dépendra de l'issue des négociations finales ainsi que de l'autorisation par les autorités anti-trust.

La série Claas Lexion, lancée en Europe l'année dernière, représente les développements les plus récents sur le plan des technologies de récolte. Au cours de la campagne 1996, ces machines ont également été testées en Amérique du Nord, avec des résultats tout à fait exceptionnels.

Quant à la gamme des tracteurs Challenger de Caterpillar équipés de chenilles, celle-ci comporte désormais six modèles. Les premières machines de cette série ont été lancées en 1987. En 1996, le groupe a créé la filiale Caterpillar Ag Products Inc. afin de renforcer ses activités sur le marché agricole.